

Diagnostic territorial du périmètre d'étude pour la révision de la Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

SYNTHESE

Comité de pilotage n°2

15 janvier 2007

SYNTHESE



LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Objectifs

Caractériser le territoire

Donner les grands traits caractérisant le Parc
et les différents secteurs d'extension

Adéquation du périmètre avec les caractéristiques d'un PNR

Mettre en évidence les grands enjeux et défis auxquels le territoire est confronté

Avancer des pistes d'actions pour le territoire

SYNTHESE



LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La méthode

4 grandes parties

I. Ressources et patrimoine :
protection et valorisation

Chapitres

Thèmes

Thèmes

Chapitres

Thèmes

Thèmes

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

II. Développement socio-
économique : population et
activité

Chapitres

Thèmes

Thèmes

Chapitres

Thèmes

Thèmes

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

III. Accueil du public, loisirs
et tourisme

Chapitres

Thèmes

Thèmes

Chapitres

Thèmes

Thèmes

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

IV. Gestion, planification de
l'espace et identité

Chapitres

Thèmes

Thèmes

Chapitres

Thèmes

Thèmes

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

Fiches thématiques

SYNTHESE



Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional

Peut-être classé en PNR :

un territoire à dominante rurale dont les paysages, le milieu naturel et le patrimoine culturel sont de grande qualité mais dont l'équilibre est fragile,

qui présente une identité forte,

structuré autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la préservation et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

1. **Quelle cohérence pour quel territoire ?**

**Des paysages variés, un concentré des paysages caractéristiques du cœur du Bassin Parisien
(vallées, plateau de grandes cultures, forêts, prairies, villages)**

Un milieu naturel particulièrement riche (*hot spot* régional) surtout sur le Parc et les extensions du massif de Saint-Léger

Un patrimoine culturel riche, grâce, en particulier à un patrimoine vernaculaire de qualité, chargé d'histoire, bien réparti sur le territoire, qui renforce l'unité et constitue un lien entre les terroirs

Un équilibre toujours fragile car sous la pression de l'agglomération centrale et ses tendances « phagocytaires »

2. Quelle image pour le Parc ?

Un déficit d'image pour le Parc actuel :

- « *un Parc de privilégiés* »

- « *réserve d'indiens* »

- « *la campagne aux portes de Paris* »

Et une image polarisée pour le territoire élargi :

- « *le massif de Rambouillet* »

3. **Qu'est-ce qu'un projet de développement durable**

Un territoire multifonctionnel :

Coexistence de systèmes de services qui ont chacun leur propre fonctionnement :

Ex : le système agricole (production, biodiversité, aménités)

Assure au territoire une bonne résilience (robustesse au regard des risques de perturbation)

Équilibre entre les trois composantes

- économique
- sociale
- environnementale

Un projet partagé par l'ensemble des acteurs (développer une culture de territoire)

4. Les grands enjeux pour le projet de charte

- maintenir les grands équilibres du territoire

- respecter l'équilibre entre les trois composantes du développement

- développer une culture de et pour le territoire

SYNTHESE



4-1. **Maintenir les grands équilibres du territoire**

Économie d'espaces par densification, renouvellement du tissu urbain existant, en privilégiant la mixité habitat – activités (*artisanat, commerce, services à la personne dans les bourgs et autres activités, selon leur impact ou leurs besoins dans ou hors centres*)

**Respect des systèmes fonctionnels liés aux différentes ressources (eau, milieu naturel, agriculture, gisement, ...)
(*conserver tant l'espace agricole de production que les accès aux services, silos, abattoir, entretien de matériel, coopérative, ...*)**

SYNTHESE



4-1. **Maintenir les grands équilibres du territoire**

**Prise en compte des risques (inondations, mouvements du sol)
pour assurer la résilience du territoire
(respecter les zones de débordement de rivières)**

**Respect de l'intégration paysagère des constructions et
activités
(insertion des infrastructures routières sur différentes unités,
développement urbain hors de limite de l'unité d'origine)**

**Veille foncière et activation de tous les outils fonciers
(permis de construire groupé, EPF, ENS)**

4-2. Respecter l'équilibre entre les trois composantes du développement

Renforcer le développement économique

En s'appuyant sur le maillage existant des activités : pôles et tissu global de petites entreprises

Privilégier les opportunités du territoire, ressources spécifiques et demandes locales

(circuits courts en agriculture, développement d'une filière bois-énergie)

Rationaliser les échanges et déplacements

(rabattements TC sur les gares, plans de desserte agricole et forestier, organisation des bassins de collecte de déchets)

Renforcer la mixité sociale

Développer une offre d'habitat pour différentes catégories

(socio-économiques modestes et intermédiaires, jeunes et personnes âgées)

Renforcer une offre d'hébergement touristique diversifiée et ouverte aux handicapés

4-2. Respecter l'équilibre entre les trois composantes du développement

Maintenir dans toutes les activités l'intégrité des ressources et de l'environnement

- Préserver et réhabiliter les ressources et le patrimoine
(Poursuite les actions de réouverture de fond de vallée et la renaturation de cours d'eau)
- Limiter les nuisances et traiter les pollutions
(traitement poussé des STEP situées en tête de bassin-versant, maîtrise des loisirs motorisés)

Comprendre, limiter et s'adapter aux changements climatiques
Étudier les tendances d'évolution des sols et des terroirs et l'évolution des risques naturels

Recours au solaire, à la géothermie, à la biomasse, ...
Diversifier les peuplements forestiers

4-3. Développer une culture de et pour le territoire

Approfondir la connaissance du territoire, de ses activités, de ses acteurs, (y compris sur son environnement géographique) (*atlas paysagers, inventaire du petit patrimoine bâti, état et besoins des déplacements autres que domicile-travail*)

Étendre la valorisation des ressources au travers d'une politique de qualité (labels, diversification, ...)

Valoriser le patrimoine naturel et bâti (accueil, tourisme, animations, réutilisation pour d'autres fonctions)

Promouvoir des actions de sensibilisation et d'éducation au territoire, favorisant la connaissance du patrimoine et la prise de conscience des enjeux du territoire (*maisons à thèmes*)

4-3. Développer une culture de et pour le territoire

Développer les partenariats, échanges, réseaux
(ONF, associations, chambres consulaires, EPF)

Clarifier les systèmes de gouvernance
(Relations avec les EPCI)

Lier toutes ces actions en encourageant toutes les formes d'expression culturelle susceptibles de rassembler habitants et acteurs autour d'une approche sensible de territoire pour faire émerger une culture propre et une identité forte

Développer les actions de communication en s'appuyant sur des partenariats extérieurs, villes-portes